



# L'essentiel 2021 de l'année



# La Société Protectrice des Animaux

**La Société Protectrice des Animaux (SPA) est, historiquement en France, la première association qui œuvre dans le domaine de la protection animale.**

## NOTRE HISTOIRE

Ému par le sort réservé aux chevaux des cochers parisiens, le médecin Étienne Pariset crée avec d'autres intellectuels **le 2 décembre 1845** la Société Protectrice des Animaux (SPA).

Au fil du temps, l'action de l'association s'est développée et son intérêt s'est élargi aux autres espèces animales, en particulier les animaux de compagnie. Depuis 1845, la SPA n'a cessé de protéger les animaux en s'adaptant aux évolutions et aux nouveaux enjeux de la cause et de la société.

## NOTRE VISION

Nous partageons une vision commune : celle d'une relation entre l'Homme et l'animal basée sur le respect, le partage et la bienveillance.

## NOS MISSIONS

- Recueillir les animaux de compagnie abandonnés et/ou maltraités.
- Faire adopter et donner une seconde chance aux animaux.
- Soigner les animaux.
- Sensibiliser l'ensemble de la population aux droits et devoirs envers les animaux.
- Lutter contre toute forme de maltraitance, y compris l'abandon et le trafic.
- Éduquer les générations de demain avec pédagogie au respect de l'animal.



## VUE D'ENSEMBLE DE L'ACTIVITÉ 2021

### NOTRE RÉSEAU



62

refuges et Maisons SPA

pour accueillir et héberger les animaux abandonnés et/ou maltraités

dont

1

grand refuge pour les **équidés**



36

Clubs Jeunes pour **sensibiliser les enfants** au bien-être animal



12

dispensaires

pour **soigner les animaux** des propriétaires démunis



27

fourrières animales gérées par la SPA pour

**recueillir les animaux** perdus ou abandonnés

1

Cellule Anti-Trafic (CAT) pour lutter **contre les trafics d'animaux**

### LA SPA, 1<sup>er</sup> RÉFLEXE DES FRANÇAIS EN MATIÈRE DE PROTECTION ANIMALE

45 305

animaux **recueillis** dans les 62 refuges et Maisons SPA

11 509

animaux **pris en charge** par les 27 fourrières

50 481

animaux **soignés** dans les 12 dispensaires



40 142

animaux **adoptés**

15 764

**enquêtes** contre la maltraitance

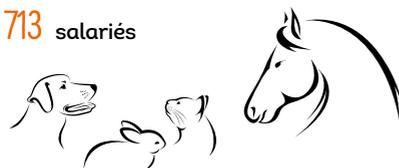
224

associations de **protection animale** soutenues financièrement

### Grâce à nos équipes :

4 145 bénévoles  
dont 713 délégués-enquêteurs

713 salariés



### Et à nos soutiens :

289 500 donateurs

Collecte globale  
32,2 M€

20 594 adhérents

Legs  
33,5 M€

77 % des dépenses sont consacrées aux missions de protection animale

# Évaluation des actions

## DANS LES REFUGES ET MAISONS SPA

# 45 305

**animaux pris  
en charge  
par les refuges et  
Maisons SPA**  
(+12,9 % us 2020)

En 2021, le nombre d'animaux pris en charge a atteint **un record**, nous situant en deuxième position dans l'histoire de la SPA, après l'année 2019 durant laquelle 46 508 animaux avaient été recueillis.

**Les chats** sont particulièrement touchés puisqu'ils représentent 65 % des animaux pris en charge, en hausse de 14,9 % par rapport à 2020, mais aussi **les NAC** dont les abandons sont en hausse de 56 %.

# 40 142

**animaux  
adoptés**  
(+6,6 % us 2020)  
**dont 17 %  
en adoption SOS**

### LES AIDES AUX ASSOCIATIONS DE PROTECTION ANIMALE

La SPA soutient financièrement des associations de protection animale locales. Les aides versées permettent à ces associations de mener leur projet ou de financer leur fonctionnement courant. La SPA a souhaité développer encore davantage cette année l'aide financière.



La SPA a signé en avril 2021 une convention avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour accompagner, en tant que tête de réseau, les associations de protection animale à bénéficier des opportunités offertes par le plan *France Relance* de l'État.

### LA SENSIBILISATION DES JEUNES GÉNÉRATIONS

Les jeunes sont les protecteurs des animaux de demain. C'est pourquoi il est primordial d'éduquer nos enfants au respect et au bien-être animal pour lutter contre les maltraitances, les abandons et faire avancer la cause animale. Au sein de ses 36 Clubs Jeunes, la SPA permet à 500 jeunes de 11 à 17 ans de prendre part à la vie du refuge en s'occupant des animaux et en participant à son quotidien, et d'être sensibilisés au bien-être animal par des ateliers pédagogiques et ludiques.

### En 2021, la SPA a soutenu financièrement



**224** associations  
de protection animale  
pour un **montant total**  
de



**234 320 €**  
(+34 % us 2020)

### Même si la crise sanitaire a impacté le système scolaire français...

# 225

**interventions  
pédagogiques**  
menées par la SPA  
en milieu **scolaire**  
et périscolaire  
en 2021

Plus de  
**5 135**  
**enfants**  
sensibilisés  
au **respect des  
animaux** lors de  
ces interventions

## LA LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE

En 2021, la cause animale a connu une avancée historique. La loi n° 2021-1539 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes a été promulguée le 30 novembre 2021. La SPA a accompagné l'élaboration de cette loi, en apportant son conseil en tant qu'experte de la protection animale. En parallèle, la SPA a poursuivi son action sur le terrain pour lutter contre la maltraitance :



**14 736**  
enquêtes menées  
sur toute la France  
(+10 % par rapport  
à 2020)



**1 028**  
enquêtes  
menées  
par la Cellule  
Anti-Trafic



**343**  
plaintes et  
constitutions  
de partie civile  
déposées



**349**  
audiences  
tenues

## LA STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

La SPA a décidé d'adopter en 2021 une stratégie immobilière pour les dix prochaines années, votée au Conseil d'Administration du 15 décembre 2021. Elle tourne autour de trois catégories d'opérations : la maintenance, les opérations intermédiaires et les grandes opérations d'investissement. Dans ces dernières opérations, 15 sites ont été identifiés et inscrits dans un plan d'investissement immobilier, individuellement validés par le Conseil d'Administration. Pour concrétiser ce plan d'investissement, la SPA doit le financer. Elle prévoit pour cela de consacrer tous les excédents budgétaires annuels à ces opérations d'investissement, et de rechercher de nouveaux financements.

Cette stratégie immobilière a été définie autour de trois axes principaux : la préservation de nos sites actuels par l'optimisation et la modernisation, la reconstruction, et le développement par l'implantation nationale des refuges-fourrières et des dispensaires.

Ces évolutions et les prochaines réalisations de sites se basent sur le concept de nouveau refuge-fourrière qui a été établi en 2020 et sur le concept de nouveau dispensaire en cours d'étude.

### → Les opérations de maintenance

Grâce au plan *France Relance* de l'État, nous avons pu financer des travaux de maintenance dans nos refuges en 2021 à Saint-Parres-aux-Tertres (10), Millau (12), Cabourg (14), Vitry (35), Arry (57), Vaux-le-Pénil (77), Hermeray (78), Orgeval (78), Poulainville (80), Le Garric (81) et Chamarande (91). Des travaux sont programmés en 2022 dans d'autres refuges dans ce cadre. D'autres travaux de maintenance ont été réalisés en dehors du plan de relance en 2021, grâce à un budget qui a été fortement augmenté.

Le niveau de maintenance réalisé en 2021 est inédit, avec un montant de 3,3 M€ engagé (multiplié par quatre par rapport à 2020).

### → Les opérations intermédiaires

Les opérations intermédiaires sont des opérations structurantes, d'un montant compris entre 150 k€ et 1 M€. A minima, une opération intermédiaire est programmée par région par an. Des travaux vont débuter en 2022 au Grand Refuge de Pervençhères (61), Le Garric (81), Maubert-Fontaine (08) – en remplacement du refuge de Cliron. Des études de conception sont prévues en 2022 pour des travaux majeurs en 2023 sur les refuges de Bouguenais (44), Cluses (74), Guadeloupe (97), Cabourg (14), Forbach (57) et Sarreguemines (57).

### → Les opérations d'investissement

Des opérations majeures d'investissement sont en cours ou en études sur 15 sites, qui ont été inscrits dans le programme du plan d'investissement défini en 2021. La construction du nouveau refuge fourrière de Gennevilliers (92) a démarré en décembre 2021. Ce site unique en France et en Europe par sa dimension, son ouverture au public et sa situation au cœur de la métropole parisienne constitue un enjeu d'investissement majeur pour l'association avec un coût supérieur à 10 M€. Des études de conception sont lancées ou poursuivies en 2022 pour le dispensaire de Lyon (69), le refuge d'Aguessac (12) – en remplacement de Millau, le refuge de Mougins (06) et le refuge de Saint-Laurent-de-Mure (69) – en remplacement de Marennes.

# Présentation synthétique du compte d'emploi des ressources

## LES PRODUITS PAR ORIGINE

PRODUITS PAR ORIGINE (EN EUROS)	Exercice 2021		Exercice 2020	
	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
1. Produits liés à la générosité du public	65 127 912	65 127 912	54 862 633	54 862 633
2. Produits non liés à la générosité du public	11 191 325	-	9 916 586	-
3. Subventions et autres concours publics	2 190 318	-	1 820 283	-
4. Reprises sur provisions et dépréciations	987 334	-	1 268 536	-
5. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	4 346 542	4 346 842	4 310 673	4 310 673
<b>TOTAL I</b>	<b>65 127 912</b>	<b>69 474 754</b>	<b>54 862 633</b>	<b>59 173 306</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>83 843 430</b>	<b>69 474 754</b>	<b>72 178 711</b>	<b>59 173 306</b>

► Les ressources de l'année 2021 se sont élevées à 83,8 M€ (hors reprises et utilisation des fonds dédiés), dont 83 % sont issues de la générosité du public, soit 65 M€.

## LES RECETTES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les ressources de l'association sont constituées principalement de dons pour 32,6 M€ et de legs pour 33,5 M€.

Nous constatons une progression des dons de 2,5 M€ en valeur. Cette hausse est due essentiellement à une forte mobilisation de nos donateurs dans le contexte de la pandémie via l'appel aux dons et les contributions digitales.

Les legs perçus sont en hausse de 7,2 M€ par rapport à 2020 en raison du rattrapage de l'activité des notaires comparé à l'exercice 2020.

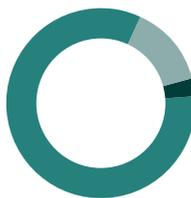
### → Les produits non liés à la générosité du public

La SPA progresse de 1,5 M€ notamment avec la contribution des activités marchandes et des adoptions.

### → Les subventions et autres concours publics

Pour 2,1 M€, cela correspond essentiellement aux produits versés par les collectivités pour la prestation de fourrière animale et la création de trois nouvelles fourrières.

## 83 % des ressources de 2021 proviennent de la générosité du public



Produits non liés à la  
générosité du public  
**14 %**

Subventions et autres  
concours publics  
**3 %**

Produits liés à la  
générosité du public  
**83 %**

**LES CHARGES PAR DESTINATION**

CHARGES PAR DESTINATION (EN EUROS)	Exercice 2021		Exercice 2020	
	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
1. Missions sociales	48 297 575	36 564 423	45 422 999	34 547 840
2. Frais de recherche de fonds	8 160 741	6 753 162	8 457 573	7 999 620
3. Frais de fonctionnement	5 973 682	5 729 108	4 808 147	4 382 519
<b>TOTAL I</b>	<b>62 431 998</b>	<b>49 046 694</b>	<b>58 688 719</b>	<b>46 929 979</b>
4. Dotations aux provisions et dépréciations	5 908 676	-	6 070 470	-
5. Impôt sur les bénéfices	552 829	-	343 800	-
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	8 356 145	8 356 145	5 200 584	5 200 584
<b>TOTAL II</b>	<b>77 249 647</b>	<b>57 402 838</b>	<b>70 303 573</b>	<b>52 130 563</b>
<b>EXCÉDENT</b>	<b>6 593 783</b>	<b>-</b>	<b>1 875 139</b>	<b>-</b>

► Les emplois de l'année 2021 se sont élevés à 48,3 M€, dont 36,6 M€ sont intégralement financés par des ressources collectées auprès du public.

### → Les dépenses de missions sociales

Elles représentent 77 % des emplois de l'année 2021 pour un montant total de 48,3 M€.

### → Les frais de recherche de fonds

Ils s'élevaient à 8,2 M€ et sont constitués des frais de recherche et de traitement des recettes de fourrière, ainsi que les frais d'appel et de traitement des ressources issues de la générosité du public (marketing, tenue de fichiers, publicité...), y compris le personnel affecté à ces tâches.

### → Les frais de fonctionnement

Pour 5,9 M€, ils correspondent principalement aux frais de siège et au personnel administratif (direction, comptabilité, ressources humaines, contrôle de gestion, service achats, etc.).

### → Excédent 2021

L'excédent de 6,6 M€ s'explique par une augmentation des ressources de la générosité publique (dons et legs), combiné à une maîtrise des charges, notamment des frais de recherche de fonds.

### 77 % des emplois de 2021 ont été consacrés aux missions sociales



Frais de recherche de fonds  
**13 %**

Frais de fonctionnement  
**10 %**

Missions sociales  
**77 %**

**LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (EN EUROS)	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	Variation 2021/2020	
			VARIATION	%
Dons en nature	111 854	169 150	-57 295	66,1 %
Prestations en nature	325 415	169 595	155 819	191,9 %
Bénévolat	8 019 509	7 150 559	868 950	112,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>8 456 778</b>	<b>7 489 304</b>	<b>967 475</b>	<b>112,9 %</b>

CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (EN EUROS)	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	VALEUR	%
Secours en nature	111 854	169 150	-57 295	66,1 %
Mises à disposition gratuite de biens	-	-	-	0 %
Prestations en nature	325 415	169 595	155 819	191,9 %
Personnel bénévole	8 019 509	7 150 559	868 950	112,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>8 456 778</b>	<b>7 489 304</b>	<b>967 475</b>	<b>112,9 %</b>



Dans le cadre de la réforme ANC 2018-06, la SPA a procédé à la modification des règles de gestion portant sur la valorisation du bénévolat, comme suit :

- ▶ Il a été adopté d'appliquer pour la valorisation du travail des bénévoles, la grille salariale de la SPA selon les fonctions occupées par les bénévoles, soit un impact de 8 019 509 € en 2021 contre 7 150 559 € en 2020.
- ▶ Les autres contributions ou prestations en nature sont valorisées à la valeur marchandes (factures émises par le fournisseur).

**BILAN SIMPLIFIÉ**

(valeurs nettes en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>PASSIF</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Actif immobilisé :</b>			<b>Fonds propres :</b>		
Immobilisations incorporelles	0,1 M€	0,1 M€	Fonds associatif	5,3 M€	5,3 M€
Immobilisations corporelles	47,8 M€	51 M€	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	0 M€	0 M€
Immobilisations financières	0,1 M€	0,1 M€	Réserves pour projet associatif	26,8 M€	31,5 M€
			Report à nouveau	53,2 M€	46,7 M€
Biens reçus par legs ou donations, destinés à être cédés	44,5 M€	37,1 M€	Résultat de l'exercice	6,5 M€	1,8 M€
			<b>Situation nette</b>	<b>91,7 M€</b>	<b>85,3 M€</b>
			<b>Fonds propres consommables :</b>		
			Subventions d'investissement	4,1 M€	0,8 M€
			<b>TOTAL I</b>	<b>95 M€</b>	<b>86,1 M€</b>
			<b>Fonds reportés et dédiés :</b>		
			Fonds reportés liés aux legs et donations	64,3 M€	52 M€
			Fonds dédiés	26,8 M€	22,8 M€
<b>TOTAL ACTIF NET IMMOBILISÉ</b>	<b>92,5 M€</b>	<b>88,2 M€</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>91,2 M€</b>	<b>74,9 M€</b>
<b>Actif circulant :</b>			<b>Provisions :</b>		
Stocks et en cours	1 M€	1 M€	Provisions pour risques et charges	4,5 M€	4,2 M€
Créances	6,4 M€	2,9 M€	<b>TOTAL III</b>	<b>4,5 M€</b>	<b>4,2 M€</b>
Créances reçues par legs ou donations	29,1 M€	21,5 M€	<b>Dettes</b>	<b>30,2 M€</b>	<b>29,8 M€</b>
VMP et disponibilités	101,4 M€	88 M€	<b>Dettes des legs ou donations</b>	<b>8,9 M€</b>	<b>6,8 M€</b>
Charges constatées d'avance	0,3 M€	0,2 M€	<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>0,0 M€</b>	<b>0,06 M€</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>138,4 M€</b>	<b>114,5 M€</b>	<b>DETTES ET AUTRES PASSIFS</b>	<b>39,1 M€</b>	<b>36,7 M€</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>230,7 M€</b>	<b>201,9 M€</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>230,7 M€</b>	<b>201,9 M€</b>

## → À l'actif

- ▶ Immobilisations : hausse des biens reçus au titre des legs ou donations destinés à être cédés de 7,4 M€ en 2021.
- ▶ Biens et Créances reçus par legs ou donations destinés à être cédés : suite à la réforme comptable 2018-06, à la date d'acceptation, les biens provenant d'un legs sont comptabilisés en fonction de leur nature dans des comptes soit d'immobilisations et sont en progression, passant de 21,5 M€ à 29,1 M€ en 2021.
- ▶ Les valeurs mobilières de placement et disponibilités : la trésorerie est en progression de 12 M€.
- ▶ Politique de réserve : la politique de réserve et de financement de la stratégie immobilière de la SPA a été adoptée au Conseil d'Administration du 15 décembre 2021. La résolution prévoit que les excédents annuels dégagés seront affectés majoritairement au financement de la stratégie immobilière sur dix ans ; une partie sera affectée si nécessaire à notre réserve dont la politique est de conserver six mois de budget de fonctionnement annuel.



## → Au passif

Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire tenue le 26 juin 2021 :

- ▶ Le résultat de l'exercice 2020, soit 1,8 M€ a été affecté au report à nouveau.
- ▶ La somme de 4,6 M€ a été prélevée du projet associatif et imputée au report à nouveau.
- ▶ L'excédent de l'exercice 2021 s'élève à 6,6 M€.
- ▶ Le poste Fonds reportés est une évolution majeure issue de la réforme comptable 18-06, il enregistre les legs et donations destinés à être cédés et non encore réalisés dans l'exercice, avant la réforme ils étaient indiqués en hors-bilan. Il s'élève à 91,5 M€.
- ▶ Les provisions pour risques s'élève à 4,5 M€ au 31 décembre 2021 et sont principalement constituées de litiges dans le cadre d'assurance-vie et de legs ainsi que de litiges prud'homaux.
- ▶ Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont constituées de l'emprunt dont le solde à rembourser est de 11,8 M€, des dettes fournisseurs, d'autres dettes et des charges sociales qui s'élèvent à 30 M€. Conformément à la réforme comptable 18-06, les dettes liés à des legs ou donations, soit le passif successoral, sont comptabilisés au bilan et s'élève à 8,9 M€ quand auparavant ils étaient indiqués en hors-bilan.

Toutes les informations de ce document sont issues du Rapport Annuel 2021, disponible sur le site internet de la SPA ou obtenu sur simple demande écrite.



La Société Protectrice des Animaux  
39 boulevard Berthier  
75847 Paris cedex 17  
[www.la-spa.fr](http://www.la-spa.fr)